

La nouvelle organisation du Conseil Municipal

La majorité municipale est composée de 15 membres

Luc THOMAS, Maire et conseiller communautaire de Vienne-Condrieu Agglomération,

Alain GERBAUD, Maire-adjoint délégué aux ressources humaines, aux travaux de bâtiments, à la voirie, aux réseaux, à l'environnement et chargé du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),

Marie-Alice SEUX, 2ème adjointe déléguée aux affaires sociales et au CCAS, aux plans canicule et grand froid, aux crèches intercommunales et aux associations sociales et caritatives,

Dominique MAVRIDORAKIS, 3ème adjoint chargé des Finances, du développement économique, des déplacements et des transports,

Sandrine ALONZO, 4ème adjointe déléguée aux affaires scolaires, au restaurant municipal et aux associations scolaires,

Carine BRACQ, 5ème adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse, aux sports et aux associations sportives,

Christiane LAURENT, suppléante à Vienne-Condrieu Agglomération, conseillère déléguée chargée du suivi et de l'exécution du budget et des engagements budgétaires,

Guy SUBLET, conseiller délégué chargé de la santé, de la gestion des risques sanitaires, des relations avec les professions libérales de santé et du plan pandémie,

Robert GELAS, conseiller délégué chargé des espaces ruraux, de l'agriculture et de l'environnement,

Amély JOURNOUD, conseillère déléguée chargée des artisans, des PME et de la zone portuaire Loire/St-Romain,

Thibald ABEILLON, conseiller délégué chargé de l'urbanisme, du PLU et du SCOT,

Michèle SAMMUT, conseillère déléguée chargée des services à la population et de la communication,

Yves ROBERT, conseiller délégué, chargé des fêtes et des cérémonies, du comité des fêtes, et de la gestion des salles communales,

Sophie MARGUIN, conseillère déléguée chargée de la conception et du fonctionnement de la maison des associations, de la jeunesse et des actions culturelles,

Frédéric CAPPIO, conseiller délégué, chargé des grands aménagements pour les infrastructures communales et intercommunales.

L'opposition municipale est composée de 4 membres

Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, conseillère municipale,

André GERMAIN, conseiller municipal,

Nicole BOUTEILLON, conseillère municipale,

Nicolas BONNAND, conseiller municipal.



Avec cette sortie du confinement et l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons enfin l'occasion de communiquer avec vous et d'accéder directement aux informations officielles des autorités nationales et régionales, que nous avons par nos relations.

Mon équipe a soigneusement préparé son entrée en fonction, en focalisant son travail quotidien, d'une part, sur la gestion de crise post déconfinement, et d'autre part, sur les premiers actes administratifs à mettre en œuvre pour être en pleine capacité d'agir rapidement, conformément à nos engagements.

En effet, grâce à la mise en place de visioconférences, nous avons produit un travail collectif pendant ces deux mois, et j'ai initié la formation de mon équipe aux particularités de la gestion municipale et à ses contraintes juridiques. J'ai également conduit des contacts informels avec Vienne-Condrieu Agglomération pour anticiper les décisions à venir.

Notre commune a la chance d'avoir sur son territoire de nombreux professionnels de santé, avec qui nous sommes en relation permanente depuis deux mois et je tiens à les remercier chaleureusement. Dès la semaine du 16 mars, nous avons pu leur procurer des masques et du gel, grâce aux relations personnelles et professionnelles de plusieurs de mes colistiers.

J'en profite pour rendre hommage à tous nos soignants, dont l'engagement au cœur de la crise force l'admiration.

Notre premier objectif est d'intégrer dans notre calendrier d'actions les conséquences durables des crises sanitaires : celle que nous vivons et celles qui sans doute surviendront dans le futur. Cela va nous demander des changements d'organisation, de comportement et des investissements spécifiques pour adopter des mesures pérennes afin de sécuriser :

- le fonctionnement de nos écoles,
- l'ouverture de la mairie, quelles que soient les circonstances,
- la permanence de l'écoute de la population, surtout en cas de crise majeure, grâce à une administration communale réorganisée, des élus engagés et un investissement rapide dans un standard téléphonique fiable.

Nous allons ouvrir une page dédiée sur le site internet de la commune et un cahier de doléances en mairie, de manière à ce que vous puissiez nous faire part de vos remarques et de vos difficultés pendant cette crise. Vous pouvez contribuer à cet effort d'audit en remplissant et en déposant en Mairie le coupon-réponse joint, pour nous aider à établir un retour d'expérience précis et indispensable pour parer les aléas futurs.

Le résultat de cet audit sera intégré au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a pour objectif l'information préventive et la protection de la population en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

J'ai la conviction que nous sortirons plus unis et plus forts de cette crise et vous trouverez déjà un aperçu des mesures sanitaires que nous allons mettre en œuvre sans délai.

Je vous l'avais promis, vous pouvez désormais compter sur moi et sur l'engagement de mon équipe.

Luc THOMAS



Mairie de Saint-Romain-en-Gal, place de la Mairie 69560 Saint-Romain-en-Gal
Tel : 04 74 31 43 80 - www.saintromainengal.fr

Questionnaire à remplir

● Ouverture de la mairie au public ?

● Qualité de la permanence téléphonique en mairie ?

● Accès et diffusion de l'information municipale ?

● Accès aux fournitures sanitaires (masques, gel...) ?

● Organisation du commerce local et des producteurs locaux ?

● Accès aux professions de santé exerçant sur la commune ?

● Garde de vos enfants ou proches nécessitant une assistance ponctuelle

● Aide à domicile ?

● Remarques personnelles

Merci d'indiquer le nom de votre quartier

.....

Questionnaire à déposer en Mairie sous 10 jours ou à retourner par mail à l'adresse suivante : accueilmairie@saintromainengal.fr

DISTRIBUTION DES MASQUES DE LA RÉGION

Le samedi 23 mai en fin d'après-midi, nous avons pu prendre livraison des masques de protection mis à notre disposition par Vienne-Condrieu Agglomération et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre fourni permet d'en remettre un à chaque habitant de la commune. Notre équipe a choisi d'en faire la distribution en porte à porte. En cas d'absence, un masque a été déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez appeler le secrétariat de la mairie au : 04 74 31 43 80 pour prendre le complément de masques manquant à votre foyer. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail : accueilmairie@saintromainengal.fr (les masques seront déposés à votre domicile).



Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Thierry KOVACS, Président de Vienne-Condrieu Agglomération et Conseiller Régional remettent à Luc THOMAS, Maire et à Alain GERBAUD, 1^{er} adjoint, les masques offerts par la Région aux habitants de notre Région.

Questionnaire d'amélioration du service en cas de crise

La prévention d'une future crise et le traitement adapté en cas de survenance possible imposent un retour d'expérience de celle que nous sommes en train de surmonter. C'est pourquoi nous souhaitons connaître la manière dont vous avez vécu cette période au regard de vos rapports avec les services municipaux. Nous avons listé ci-dessous les principales questions relevant de la responsabilité de la commune. Nous vous avons réservé un espace pour vous permettre de personnaliser votre participation. Ce questionnaire est anonyme mais vous pouvez nous laisser, si vous le souhaitez, vos coordonnées ou votre lieu d'habitation.

Questionnaire à remplir au verso.

Un dispositif de "crise sanitaire" permanent

Afin que notre équipe municipale assume avec le maximum d'efficacité sa mission de service public dans le contexte de crise sanitaire, nous mettons en place un dispositif d'après crise, qui au-delà de l'urgence immédiate, intègre de manière pérenne les enseignements de la période de confinement.

A cet effet nous allons conduire les actions suivantes :

1. Poursuivre l'ouverture des écoles maternelles et élémentaires en intégrant les nouvelles contraintes sanitaires, et en engageant les investissements nécessaires au plus vite,
2. Maintenir, voire augmenter, le service de portage de repas pour les personnes âgées ou à santé fragile, et l'élargir à tout Romanère en difficulté,
3. Gérer un stock municipal de produits de protection sanitaire en nombre suffisant destiné à être mis à disposition des personnels municipaux et des professionnels de santé de notre commune,
4. Décontaminer en permanence la Mairie, les écoles et les bâtiments recevant du public, et engager les investissements durables nécessaires pour adapter les locaux à cette nouvelle menace sanitaire,
5. Rester en permanence à l'écoute de la population par des moyens de communication appropriés,

Une cellule centrale supervisera 5 « cellules de crise » prenant chacune en charge les 5 missions exposées ci-dessus.

Cellule « école communale » et « garde d'enfant en bas âge » - mission : garantir que toutes les mesures de protection préconisées par l'Education Nationale soient régulièrement respectées dans notre groupe scolaire. En dehors de la période scolaire, adaptation de l'accueil de loisirs, notamment pour les Romanères contraints de renoncer à leurs vacances pour des raisons professionnelles.

Cellule « portage de repas et maintien du lien social » - mission : assurer le portage des repas à domicile, mais également apporter les solutions aux besoins vitaux des personnes vulnérables pour s'assumer seules (médicaments, problèmes domestiques, etc...).

Cellule « gestion du stock de fournitures sanitaires » - mission : mettre à la disposition du personnel municipal, des professionnels de santé et de la population, les fournitures de protection sanitaire. En particulier être en relation permanente avec les fournisseurs potentiels et les administrations, pour maintenir un stock de sécurité en privilégiant des circuits de réapprovisionnement rapides et fiables.

Cellule « décontamination des locaux municipaux » - mission : optimiser les conditions d'hygiène et de prévention sanitaire dans les locaux municipaux. Cela comprendra une adaptation, voire une modification des conditions matérielles d'accueil du public afin de protéger nos administrés et le personnel municipal, par la mise en place de nouvelles règles de circulation pouvant amener une restructuration des locaux.

Cellule « écoute de la population » - mission : permettre une communication en temps réel entre les élus et les administrés. Pour cela les actions prioritaires porteront sur la mise en place rapide d'un panneau lumineux numérique d'informations municipales, la refonte du site internet et une remise à plat du système d'accueil téléphonique de la mairie.

Ce dispositif fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal



La nouvelle municipalité installée

LE MOT DU MAIRE



Mosaïque du Dieu Océan II^e siècle après J.C.

Madame, Monsieur, Chers Romanères,

Depuis ce samedi 23 mai, j'assume officiellement la fonction de Maire, entouré de cinq adjoints et neuf conseillers délégués qui constituent la majorité municipale.

Je mesure les responsabilités qui m'incombent, mais la tâche est exaltante. Avec mon équipe, je suis prêt à écrire une nouvelle page de notre histoire locale.

Ma première pensée va à tous ceux de notre commune qui ont été touchés par la maladie, et à tous ceux qui se sont dévoués pour la combattre.

Ensuite, toute mon équipe se joint à moi pour remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien. Comme toujours, et malgré les circonstances, les Romanères ont fait honneur à leur engagement citoyen avec une participation de 54,43 %.

Merci aux 56,34% qui nous ont apporté leurs suffrages.

A tous ceux qui ont fait un autre choix, soyez convaincu que nous serons les élus de tous les Romanères, sans exclusive.

Enfin, permettez-moi de vous faire part de la frustration qui a été la nôtre, privé de tous moyens juridiques d'action pendant ces deux mois, alors que nous nous étions organisés dès le 16 mars pour faire face activement à la situation.

Notre priorité est de poursuivre le déconfinement et de tout mettre en œuvre pour permettre à nos services publics de fonctionner dans des conditions de sécurité sanitaire optimales. La sortie de cette crise dépendra de notre capacité à agir collectivement.

Je réunirai très vite le Conseil Municipal, pour adopter les premières décisions, conformément à nos engagements et pour tirer toutes les conséquences de cette crise sanitaire afin de remédier aux dysfonctionnements constatés pendant ces événements.

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe municipale et vous découvrirez à la lecture de ce premier numéro de la lettre du Maire, les rôles et fonctions de chacun des membres de la majorité qui forment le nouvel exécutif municipal.

